



Barbara Pompili dévoile ses initiatives

Développement de l'éolien sur le territoire à l'Assemblée Nationale. Séance en hémicycle du jeudi 14 janvier 2021 à 9h00 Réponses de Barbara Pompili, ministre de la transition écologique aux différentes questions posées sur l'éolien industriel.

Une intervention très longue, très complète qui montre la détermination de la ministre :

- elle réfute beaucoup des critiques faites à l'éolien,
- elle expose quelques mesurètes pour atténuer les nuisances si faire ce peut,
- elle annonce des mesures très technocratiques pour permettre une meilleure répartition de l'éolien sur le territoire, et d'abord une planification confiée aux préfets (de région?).

<http://ventdecolere.org/actualites/Barbara-Pompili-Assemblee-Nationale-14-1-2021.pdf>

Pour les associations qui ont participé à la concertation dont se prévaut la Ministre, la plupart des décisions présentées, loin de poser les bases d'un développement harmonieux, renforcent le rejet de l'éolien par la population des territoires ruraux. Ce phénomène s'est amplifié en 2020 pour atteindre tous les territoires, ne se limitant plus à ceux déjà à forte densité d'éoliennes.

<http://ventdecolere.org/actualites/CP-GT-eolien-26-janvier-2021.pdf>

CRE : Une nouvelle étape est franchie pour favoriser le développement des énergies renouvelables en France.

Les schémas régionaux de raccordement au réseau des énergies renouvelables, dits S3REnR, sont un outil de planification décennale et de mutualisation des coûts de raccordement, facilitant l'intégration des énergies renouvelables au réseau public d'électricité.

La CRE publie aujourd'hui sa délibération portant approbation des méthodes de calcul des coûts prévisionnels des S3REnR de RTE et d'Enedis. Cette décision approuve les méthodes utilisées par les gestionnaires de réseau pour élaborer les schémas. Elle est un préalable à l'adoption en région des S3REnR, qui permettront de développer et d'adapter le réseau électrique français pour atteindre les objectifs de la transition énergétique.

<https://www.cre.fr/Actualites/une-nouvelle-etape-est-franchie-pour-favoriser-le-developpement-des-energies-renouvelables-en-france>



Quelle sécurité d'approvisionnement électrique en Europe à horizon 2030

A l'automne le gestionnaire de réseau a mis en garde sur de potentielles difficultés d'approvisionnement en électricité en cas de grand froid cet hiver . La question d'éventuelles défaillances des systèmes électriques en Europe et en particulier en France a ainsi été remise dans le débat alors qu'elle avait quasiment disparu des préoccupations du grand public.

Voir la note de France Stratégie publiée le 19 janvier 2021.

<https://www.strategie.gouv.fr/publications/securite-dapprovisionnement-electrique-europe-horizon-2030>

Un résumé succinct :

<https://www.connaissancedesenergies.org/securite-dapprovisionnement-electrique-une-menace-reelle-pour-la-france-et-ses-voisins-210121>

Nouvelle « étude » RTE-ADEME

Un mix électrique fondé sur « des parts très élevées d'énergies renouvelables » est techniquement possible, selon les conclusions d'une étude encore non publique de l'AIE et de RTE.

MAIS selon la note, « quatre ensembles de conditions strictes [...] devront être remplis pour assurer, sur le plan technique, l'intégration en toute sécurité de très grandes parts d'énergies renouvelables dans un système électrique large comme celui de la France ». Il s'agit :

1- de stabiliser le système, et là il faut trouver des solutions, faute de machines tournantes avec une forte inertie...

2- de sécuriser l'alimentation électrique, en développant des « sources de flexibilité de manière importante » comme :

- le pilotage de la demande, c'est à dire le rationnement de la consommation,
- le stockage à grande échelle, de nouveaux barrages inondant les vallées, des batteries 1000 fois plus puissantes que les actuelles,
- dans les centrales de pointe , c'est à dire des centrales thermiques biosourcées à grand frais et non sans impact sur l'environnement ?
- la fluidification des échanges par les réseaux de transport, de nouvelles lignes THT à l'échelle du continent pour sécurisé des sources d'énergie vendues comme locales ?

3- de redimensionner les réserves opérationnelles.



4- de développer les réseaux d'électricité au-delà de 2030, « tant au niveau du transport que de la distribution ».

L'analyse très complète de Jean Pierre Riou :

<https://www.europeanscientist.com/fr/energie/la-terrible-loi-de-brandolini-et-le-mythe-du-100-renouvelable/>

L'analyse de la revue contexte énergétique :

https://www.contexte.com/article/energie/info-contexte-cdf-rte-aie-le-rapport-qui-contrarie-les-projets-nucleaires-de-letat_125477.html

Comme l'article de la revue Contexte le fait dire à un « observateur » :

« Il y a un espace de faisabilité . Il n'est pas simple, mais il existe, et est conditionné par le fait de valider un certain nombre de jalons ». Et peut-être faudrait-il évaluer honnêtement ces « jalons ».

Document d'orientation de la Commission Européenne sur les aménagements éoliens et la législation de l'Union européenne relative à la conservation de la nature

Le présent document d'orientation n'est pas juridiquement contraignant. Son seul objet est de fournir des informations sur certains aspects de la législation de l'Union européenne applicable. Il a ainsi pour but d'aider les citoyens, les entreprises et les autorités nationales à appliquer les directives «Oiseaux» et «Habitats».

https://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/management/docs/wind_farms_fr.pdf

Agriculture: plaintes contre quatre ministres pour «nuisances» d'un parc éolien

<https://www.lefigaro.fr/flash-eco/agriculture-plaintes-contre-quatre-ministres-pour-nuisances-d-un-parc-eolien-20210120>

Le complexe éolien d'Echauffour mis à l'arrêt compte tenu des émergences non réglementaires de bruits

La décision a été annoncée par Mme la sous-préfète d'Argentan suite à la réunion qui s'est tenue aujourd'hui 22 janvier 2021 à Echauffour (Orne).

<https://epaw.org/documentspdf/210122%20CP%20BNE%20FED%20-echauffourdef.pdf>



Bulletin d'information N° 611 28/1/2021

Voir le reportage TF1 du 26/01/2021 :

<https://www.tf1.fr/tf1/jt-13h/videos/un-parc-eolien-trop-bruyant-mis-a-larret-par-la-prefecture-de-lorne-88260979.html>

Baie de Saint-Brieuc la rhétorique décomplexée d'IBERDROLA

Un communiqué de l'association **Gardez les Caps** avec un beau détricotage d'un sondage commandé par le promoteur Iberdrola.

https://2gpgf.r.a.d.sendibm1.com/mk/mr/rSySlc8ZJcIzmNnRhawSQXPQGAvHrO6w7vao5Fm-VO6P7BmX5kxmaDNAPmS-iQCoK3hiy3Ja_r0gJ-LJvzNVMWZ_qHH1637WSbEKItlcAHOZpM1Y